Date de mise en ligne : 4 mai 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 25 00013 M01** du
Un permis de construire a été délivré à
LOCABOX
Domicilié (e) 92 Avenue de Wagram
75017 Paris

En vue de la réalisation : Intégration de dispositifs complémentaires de défense incendie : suppression de la bâche incendie remplacées par deux PEI, et ajout d'une citerne de sprinklage, ajout de porte et grilles pour le local, intégration d'un dispositif de désenfumage mécanique, ajustement de la surface de plancher et de la surfaces de pleine terre, remplacement de drains EP par des fossés à proximité des limites Nord et Est.

Sur un terrain sis 8 Av de l_Appel du 18 Juin 1940
Cadastré AB147, AB151

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 04 MAI 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 25 00013 M01** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,